

NETTOYANT POUR PLANCHERS UHS SC

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle		
Santé	3	3			
Risque d'incendie	0	0			
Réactivité	0	0			

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2005-04-29

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: NETTOYANT POUR PLANCHERS UHS SC

MSDS #: 113825006

Code du produit: 03824, 03825, 04325, 04974, 3145299

Utilisation recommandée: Décapant pour planchers.

Producteur, importateur, fournisseur:

US Headquarters JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th St. Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: 1-888-352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	Canadian Headquarters JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131
---	--

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

DANGER. CORROSIF. CONCENTRÉ. PROVOQUE DES BRÛLURES DES YEUX ET DE LA PEAU . NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ.

Principales voies entree: Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.

Contact avec la peau: Corrosif . Peut provoquer des dommages permanents.

Contact avec les yeux: Corrosif . Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité.

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.

Ingestion: Corrosif. Provoque des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac. Pourrait occasioner des effets fâcheux à l'endroit des reins . Pourrait causer des effets dans le système nerveux central, y compris des maux de tête, et le vertige . L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	1 - 5%	350 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
Monoéthanolamine	141-43-5	10 - 20%	1720 mg/kg (rat)	1 mL/kg (rabbit)	Non disponible
2-Butoxyéthanol	111-76-2	20 - 30%	470 mg/kg (rat)	220 mg/kg (lapin)	450 ppm (rat)

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes . Consulter un médecin immédiatement .

Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes . Consulter un médecin immédiatement .

Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin immédiatement .

Ingestion: Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Demander immédiatement l'assistance d'un médecin .

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation .

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié .

Dangers spécifiques: Non applicable

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë corrosive, Dermal, Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg .
Information sur les composants: Voir la Section 3
Toxicité chronique: Inconnu

Effets spécifiques

effets cancérogènes: Aucun connu
effets mutagènes: Aucun connu
Toxicité reproductrice: Aucun connu
Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

Composants Dangereux

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales donnée non disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif . Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État .

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA) , Canada (DSL/NDSL) .

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	Listed	Listed	Listed	-	Listed	Listed
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Monoéthanolamine	141-43-5	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed
Alcool linéaire alkoxyaté	68987-81-5	-	-	-	-	-	-
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	-

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	1 - 5%	1000		
2-Butoxyéthanol	111-76-2	20 - 30%			Listed.

SARA 311/312 Hazard Categories

Immédiat Y
Différée N
Incendie: N
Réactivité N
Décompression soudaine N

Canada

WHMIS: E Matières corrosives.



Composants	N° CAS	NPRI
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Listed

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: non applicable
Préparé par: NAPRAC
Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.